



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4050

AUG 27 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations à la demande de:

Datachecker Systems Inc.
124 Acton Street
Maynard, MA
USA 01754

for the following devices:

pour les appareils suivants:

**DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:**

108
Electronic Cash Register / Caisse enregistreuse électronique

**MANUFACTURER /
FABRICANT:**

Datachecker Systems Inc.
Maynard, MA, USA

**MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:**

2201

**RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):**

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted; and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

These are fully electronic cash registers that when interfaced to any approved and compatible scale comprise an electronic point of sale weighing system.

Model numbers are used to reflect the variations in keyboard layouts and options incorporated, none of which will effect the metrological aspects of the device.

These devices are fitted with a "Scale" key that when pressed allows for manual entry of a unit price for a weighed item, followed by pressing a "Dept" key, after which the transaction is recorded on a receipt tape and a journal tape.

Alternatively scale operations can be tied into a Price Look Up Number (PLU) where the operator places the item to be weighed on the scale, keys in a PLU Number, presses the PLU key and the ECR looks up the unit price, the dept. and prints the information automatically.

Note: On some ECR's it may be necessary to press the "Scale" key prior to entering PLU numbers.

The model 2201 ECR has a tare function that may be used in trade. The design is such that it does not display a negative weight when a tare value has been entered and the load receiving element is empty as required by SGML.14 (it goes into an error mode). Tare entry is a function of the numeric keypad and scale key. They are not marked with the word "TARE" or letters "TR", as required by SGML.14.4.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit de caisses enregistreuses entièrement électroniques qui, lorsqu'elles sont reliées à une balance approuvée et compatible, constituent un ensemble de pesage électronique de point de vente.

Les numéros de modèles indiquent les divers modèles de clavier et les options offertes qui n'influent pas sur les caractéristiques métrologiques de l'appareil.

Ces appareils comportent une touche "Scale(balance)" qui, une fois enfoncee, permet d'introduire manuellement le prix unitaire de l'article pesé. Il faut ensuite appuyer sur la touche "Dept.(rayon)" pour obtenir l'enregistrement de la transaction sur un reçu et une bande-journal.

On peut également utiliser un code de rappel du prix (PLU). L'opérateur introduit le numéro de rappel du prix de l'article à peser au moyen des touches de la balance, enfonce la touche PLU et la caisse enregistreuse électronique établit le prix unitaire, le rayon et imprime les données automatiquement.

Remarque: Pour certains modèles de caisses enregistreuses électroniques, il se peut que l'on doive appuyer sur la touche "Scale(balance)" avant d'introduire les codes de rappel des prix.

La caisse enregistreuse électronique de modèle 2201 comporte une fonction de tarage qui peut être utilisée dans le commerce. Cette fonction est conçue de manière que l'appareil n'affiche pas une valeur pondérale négative lorsqu'une tare est introduite et que l'élément récepteur de charge est vide conformément à la prescription ministérielle SGML.14. L'appareil se met plutôt en mode erreur. La tare est introduite à l'aide du clavier numérique et de la touche balance. Le mot "TARE" ou les lettres "TR" ne sont pas inscrits sur le clavier conformément à la prescription ministérielle SGML.14.4.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

Weight is displayed on an ECR pole mounted display at all times, however, when the scale key is pressed and there has been no tare entered, the displayed weight indicates a GROSS value, should a tare be entered manually or used with a PLU, the displayed weight will indicate a NET weight value.

Note: The receipt tape does not indicate a Net or Gross weight, only the weight value used for computation.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Un afficheur monté sur une colonne de caisse enregistreuse électronique assure toujours l'affichage du poids. Toutefois, lorsque la touche balance est enfoncée et qu'aucune tare est introduite manuellement ou utilisée de concert avec un code de rappel du prix, il indique un poids NET.

Remarque: Le reçu n'indique ni le poids net, ni le poids brut; seule la valeur pondérale utilisée pour effectuer le calcul y est inscrite.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.

R.D.Hlet for R. Virtue

W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-D87
PROJECT/Projet: AP-ML-86-0193

AUG 27 1987

